

# ANALYSE

FPS - 2016

Remise en cause de la  
non-mixité dans les compétitions  
sportives et du postulat de la  
supériorité physique naturelle des  
hommes par rapport aux femmes



Femmes Prévoyantes Socialistes  
[www.femmesprevoyantes.be](http://www.femmesprevoyantes.be)



**Sandra Roubin,**  
Pour le Secrétariat général des FPS

Editrice responsable: Carmen Castellano, Place St-Jean, 1-2, 1000 Bruxelles.  
Tel : 02/515 04 01



En cette période éminemment sportive, marquée par l’Euro, les Jeux Olympiques et le tour de France, les Femmes Prévoyantes Socialistes (FPS) ont décidé de se pencher sur des questions relatives aux femmes et au sport, domaine dans lequel persistent de nombreuses inégalités entre les sexes.

Si l’on ne peut que saluer l’augmentation du nombre de sportives depuis quelques décennies ainsi que la diversification de leurs activités, l’on doit toutefois mettre en exergue le long chemin qu’il reste à parcourir vers l’égalité : les femmes pratiquent toujours moins de sport que les hommes (la profession, les revenus et surtout le niveau d’études étant particulièrement porteurs d’inégalités prononcées entre les femmes) ; elles sont victimes de sexisme et de discriminations (elles perçoivent par exemple des salaires et des prix beaucoup plus bas, sont sous-représentées dans les instances de décision sportive et ont une couverture médiatique minimale par rapport à celles des hommes, ainsi que caricaturale) ; elles sont majoritaires dans quelques fédérations sportives seulement, largement étiquetées féminines (gymnastique, danse, patinage) ; etc.

Nombre de ces questions ont été abordées dans une analyse précédente des FPS – « Le sport, une machine à stéréotypes ? » (2012). Aujourd’hui, nous avons choisi d’aborder spécifiquement le thème de la non-mixité dans les compétitions sportives. Pourquoi cette volonté quasi omniprésente de séparer les hommes et les femmes – dès leur adolescence – dans leurs pratiques sportives ? Quels sont les enjeux qui y sont relatifs ? Voilà les questions auxquelles nous tenterons de répondre tout au long de cette analyse.

## **La « supériorité physique naturelle des hommes par rapport aux femmes »**

Aujourd’hui, il est rare que l’on s’étonne de la tenue de compétitions séparées pour les femmes et pour les hommes. Tout le monde semble donc s’accorder sur le postulat que l’homme est plus fort physiquement que la femme, qu’à la puberté, celui-ci bénéficie d’un développement accru de ses capacités musculaires et que c’est pour cette simple raison « biologique » que les hommes ne doivent pas concourir avec les femmes qui n’auraient aucune chance face à eux. Pour preuve, on retrouve cet argument dans quelques textes officiels règlementant l’organisation du sport ou visant à la promotion du sport auprès des femmes. Dans son rapport sur les « Femmes et le sport » du 21 mai 2003 transmis au parlement européen afin de promouvoir le sport auprès des femmes, la Commission des droits de la femme et de l’égalité des chances du parlement européen pose comme hypothèse « la différence des corps sexués [qui] pose d’entrée de jeu la disparité et la dualité entre garçons et filles ». Selon elle, on ne saurait « faire aussi facilement le pari de l’indifférence du genre masculin ou féminin, tel qu’il peut être fait pour l’accès aux disciplines intellectuelles, mathématiques ou langues, maternelle et étrangère. [...] On peut dire en effet qu’il faut en matière d’exercice physique produire de l’égalité à partir de la différence des corps ; ce qui est plus difficile



que de produire de l'égalité à partir de la ressemblance des esprits »<sup>1</sup>. L'on voit ici que la Commission semble réfléchir en termes de moyennes (puisque jusqu'à preuve du contraire, certaines femmes peuvent présenter des aptitudes physiques supérieures à certains hommes) et en termes de « nature ». En effet, si cette différence était culturelle, ne pourrait-elle pas être corrigée ?

Dans le programme d'éducation physique de la Fédération Wallonie-Bruxelles, une argumentation du même type est avancée afin de justifier la non-mixité : celle-ci s'expliquerait en raison de « différences morphologiques et physiologiques trop importantes si les deux sexes avaient cours ensemble » (Lebailly, 2013).

L'on perçoit également dans la réglementation de certains sports le sentiment que les femmes sont naturellement plus faibles que les hommes quand on applique aux compétitions féminines des règles plus douces que chez les hommes (au tennis, par exemple, lors des tournois de Grand Chelem, lorsque les joueuses ne jouent que deux sets gagnants, par rapport à trois pour les hommes).

Dans la littérature scientifique enfin, une remise en cause d'une supériorité physique naturelle des hommes semble ne pas vraiment avoir eu lieu quand l'on voit le peu d'articles rédigés à ce propos qui iraient dans le sens d'une différenciation culturelle.

## **Remise en question du postulat de la supériorité physique des hommes par rapport aux femmes**

Comme il a été dit dans la section précédente, peu d'auteur-es semblent s'être véritablement intéressé-e-s à la question de savoir pourquoi les femmes sont *en moyenne* moins fortes que les hommes. Quelles sont les variables biologiques et culturelles qui expliquent ce constat ? Plus encore, quels facteurs environnementaux auraient pu conduire à cette différence de force à travers le temps ? Quel est le schéma de l'évolution de ce phénomène ?

Priscille Touraille<sup>2</sup> est l'une des rares à s'être penchée sur une partie de la question. Dans son ouvrage « Hommes grands, femmes petites : une évolution couteuse » (2008), elle a cherché à savoir quels sont les éléments dans l'histoire qui ont conduit au dimorphisme des sexes<sup>3</sup>. Son ouvrage a notamment beaucoup inspiré l'émission diffusée à plusieurs reprises sur Arte intitulée « Pourquoi les femmes sont-elles plus petites que les hommes ? » (2012). L'argumentation de Touraille ainsi que son processus d'analyse pourraient tout à fait être transposés à la question de la force physique ou du moins interroger nos convictions profondes reposant sur la « nature des choses ».

---

<sup>1</sup> Parlement européen, Rapport sur « Femmes et sport » (2002/2280(INI)), Commission des droits de la femme et de l'égalité des chances.

<sup>2</sup> Priscille Touraille est docteure en anthropologie sociale, chercheuse associée dans l'unité éco-anthropologie et ethnobiohistoire du département « Hommes, natures, sociétés » du Muséum national d'histoire naturelle à Paris. Elle est spécialiste des questions du genre et de la nutrition.

<sup>3</sup> « En l'absence de spécification, la définition du dimorphisme sexuel renvoie à la taille corporelle [...]. Elle se réfère, à proprement parler, à l'écart entre la moyenne du groupe des femelles et la moyenne du groupe des mâles. » (Touraille, 2008 : 6)

Grâce à Touraille, nous découvrons qu’aucun argument « biologique » ou culturel ne nous permet encore d’expliquer clairement le dimorphisme chez les humains. Aucun gène de la croissance lié au sexe n’a encore été identifié. Les chercheurs s’accordent uniquement sur la transmission génétique d’une stature donnée et sur le conditionnement de celle-ci par les facteurs environnementaux et la nutrition tout particulièrement, les protéines (et spécialement les protéines animales) étant largement responsables de la croissance chez les humains. De plus, « l’éventail du dimorphisme sexuel dans différentes espèces se traduit souvent par des femelles plus grandes que les mâles, montrant qu’il n’existe pas dans la nature un mécanisme unique qui règle les différences de taille entre les deux sexes » (Barbiera, 2013)<sup>4</sup>. Touraille pose l’hypothèse de l’importance du facteur nutrition dans le dimorphisme. « La taille relative des femelles dépend de leur accès à la nourriture. Des études éthologiques attestent un accès prioritaire des femelles aux ressources alimentaires chez les espèces non dimorphiques, alors que chez les espèces dimorphiques, par exemple chez les orangs-outangs, l’existence de niches alimentaires différenciées garantit un accès prioritaire des mâles » (Barbiera, 2013). Certaines études prouvent l’effet de la nutrition sur l’évolution de la taille des filles et des garçons en comparant l’écart de taille des un-e-s et des autres dans les différentes sociétés. L’on s’aperçoit que dans les sociétés riches et bien nourries, l’écart de taille joue en faveur des garçons (Linda Wolfe & Patrick Gray). Dans les autres sociétés, où l’écart est faible, l’on peut voir que les filles sont moins affectées que leurs frères par la rareté (Margaret Hamilton), notamment dans celles où la production de nourriture est aux mains des femmes (Claire Holden & Ruth Mace).

Touraille cite ensuite les apports des théories des obstétriciens. « La bipédie et la station debout ont abouti à la réduction de la taille du pelvis<sup>5</sup> et, par-là, rendu l’accouchement plus risqué pour les femmes petites, voire augmenté la mortalité en couches, ce que confirment de récentes études statistiques pour les sociétés où la césarienne n’est pas pratiquée. Dans les sociétés à fécondité élevée devrait se produire ainsi une contre-sélection des femmes petites et, en conséquence, une réduction du dimorphisme (J.-F. Guégan, A.T. Teriokhin & F. Thomas) ». En d’autres mots, « dans l’espèce humaine, la sélection naturelle s’exercerait en faveur des femmes grandes plus fortement que dans les autres espèces » (Barbiera, 2013). Les femmes devraient donc être logiquement plus grandes que les hommes mais sont plus petites.

Le facteur de l’alimentation et le refus d’une meilleure nourriture aux femmes pourraient donc justifier leur stature plus petite. L’hypothèse que Touraille avance est la suivante : la viande serait un enjeu de pouvoir et les femmes auraient été historiquement empêchées de se procurer la viande par elles-mêmes, via notamment l’interdit des armes. « La création et la reproduction sociale de la division genrée du travail chasse/collecte dérivent de l’appropriation intéressée par les hommes du

---

<sup>4</sup> Irene Barbiera a réalisé en 2013 le résumé de l’ouvrage de Touraille dont les principaux éléments ont été repris dans cette première partie de section.

<sup>5</sup> Le pelvis est la « partie inférieure du bassin osseux » (Larousse)

travail de chasse [...] (Brightman, 1996 : 718) » et de l'accumulation de la viande (Fournier et al, 2015)<sup>6</sup>.

Aujourd'hui, on peut continuer à observer cette appropriation de la viande par les hommes, dans les campements Hadza par exemple, une population de chasseurs-cueilleurs en Tanzanie où « la viande constitue pratiquement 40% du régime alimentaire des hommes et 1% de celui des femmes (Marlowe, 2010) » (Fournier et al, 2015). Chez les Akyé de Côte d'Ivoire, la discrimination vise des viandes comme le poulet, dont les femmes ne sont autorisées à manger que la carcasse.

Sur le continent africain, en Europe rurale et ailleurs, on observe une ségrégation des repas, les hommes, les enfants et les femmes formant des groupes qui mangent séparément. En Ouganda, ce sont les hommes qui sont servis les premiers, laissant peu de viande pour les filles qui sont servies ensuite. Au Maroc, les hommes mangent avant les femmes et les enfants qui apprennent à refuser la viande.

« Dans les sociétés industrialisées, les femmes ne sont pas l'objet d'interdits alimentaires comme dans les sociétés de chasseurs-cueilleurs ou dans les sociétés d'agriculteurs et d'éleveurs, présentes et passées. Pourtant, elles expérimentent des pressions sociales dont l'alimentation est aussi l'instrument, et qui ne sont pas moins redoutables : celle du contrôle de leur apparence corporelle, et dans une certaine mesure aussi, celle de leur pensée. » « Les femmes se privent plus de manger que les hommes. Elles le font pour suivre une injonction à réduire les proportions de leurs corps bien au-delà des recommandations médicales de santé. » « Il existe donc bien un véritable rappel à l'ordre de la ligne (corporelle) pour les femmes, qui ne consiste pas seulement en des pressions exercées par des images au travers des médias, mais qui relève aussi d'une contrainte et d'une violence psychologique réelle exercée par le cercle familial et professionnel. » Les professionnels de la santé contribuent à cette discrimination de la nourriture. Aujourd'hui encore, l'on soutient que les hommes ont besoin de manger davantage de protéines que les femmes, alors que cela a été clairement réfuté dans les théories récentes de la nutrition (Touraille, 2008). Au contraire, les femmes ont besoin de 30% de protéines en plus que les hommes pendant la grossesse et l'allaitement ! Ces restrictions alimentaires ont des incidences psychiques, augmentent le niveau de fatigue et diminuent les capacités de résistance physique et psychique des femmes. L'on peut conclure que cet « ordre alimentaire genré favorise presque inmanquablement l'apparition d'inégalités de santé entre femmes et hommes » (Fournier et al, 2015).

Outre des inégalités de santé entre femmes et hommes, la ségrégation nutritionnelle pourrait donc être également la source du dimorphisme sexuel. L'on devrait donc procéder à une étude de la consommation genrée des protéines. Celle-ci s'est développée pour les adultes mais celle des enfants reste à faire, « or l'alimentation des enfants détermine leur stature d'adultes, aussi l'hypothèse d'une ségrégation nutritionnelle comme source du dimorphisme sexuel devrait-elle être

---

<sup>6</sup> Cet article rédigé par Fournier, Jarty, Lapeyre et Touraille s'axe sur l'effet de l'alimentation (« l'alimentation, arme du genre » et guide la deuxième partie de la section.



en priorité testée sur les enfants ». « Ce n'est que tout récemment que l'analyse isotopique<sup>7</sup> des ossements a commencé à éclairer les usages alimentaires de la préhistoire, mais elle ne peut encore nous dire si l'on doit imputer le dimorphisme humain à des millénaires de ségrégation alimentaire et de privation féminine » (Barbiera, 2013).

La taille moindre des femmes (en moyenne) n'étant pas nécessairement une fatalité « naturelle », il est de bon ton de se poser la même question par rapport à la force physique des deux sexes. Le développement musculaire supérieur des garçons à la puberté découle-t-il uniquement d'un phénomène « naturel » ou est-il lié à une évolution des êtres dépendante de facteurs environnementaux et/ou nutritionnels ?

Il est de toute façon clair que la majorité de la différence de force entre femmes et hommes relève principalement de facteurs culturels, comme nous allons le voir dans la section suivante.

## **Prédominance des facteurs culturels expliquant la différence de force physique entre les femmes et les hommes**

Plusieurs ouvrages, tels celui de Vidal et Benoit-Browaeyns (2005), attestent que le sexe serait un facteur de peu d'importance dans la prédiction ou la limitation des performances physiques (ou intellectuelles). Ce seraient davantage les compétences acquises, l'entraînement, la motivation, la maîtrise de techniques efficaces qui distingueraient entre eux les individus. Pour preuve, la modicité des écarts entre les actuels records masculins et féminins alors qu'un fossé sépare hommes et femmes ordinaires dans leurs performances sportives (Vigneron, 2006)<sup>8</sup>.

La différence de force (moyenne) entre les sexes s'explique par la théorie de la « menace du stéréotype » : dans la société s'est construit le stéréotype de la « femme faible, gracieuse et douce ». Dans le domaine du sport, il entraîne toute une série de comportements et d'attentes de la part de la famille, des amis, des professeurs, coaches, etc. qui renvoient aux femmes cette image qui, à leur tour, l'assimilent et la reproduisent à travers leurs comportements, goûts, confiance en elles,...

Les premiers acteurs agissant sur le comportement des filles et des garçons sont les parents, la famille, à travers leurs attentes, les jeux encouragés ou au contraire interdits selon le sexe et qui s'avèrent déterminants pour la vie physique future des adultes. Dans différents travaux relatifs aux processus de socialisation précoces, on observe que l'on encourage peu les filles à s'activer, à

---

<sup>7</sup> « L'analyse isotopique est basée sur la mesure de la masse des molécules, ou d'éléments d'intérêt et se fait donc par spectrométrie de masse (MS) afin d'obtenir un spectre de masse et de pouvoir donc identifier les molécules présentes ou évaluer la composition isotopique de certains éléments dans plusieurs types de matériaux. » (Site de l'Université de l'Algarve)

<sup>8</sup> Cette section se base principalement sur l'analyse de Vigneron (2006), « Les inégalités de réussite en EPS entre filles et garçons : déterminisme biologique ou fabrication scolaire ? », sauf indication contraire.



explorer l'espace afin de ménager leur « fragilité » quand on sollicite les garçons à s'engager dès leur plus jeune âge dans une motricité diversifiée.

Tout au cours de leur socialisation, on invitera les jeunes filles « à se restreindre dans leur motricité pour aspirer à davantage de séduction quand l'expression de l'identité masculine passe à cet âge par la puissance ou la force. » (Vigneron, 2006)

Au sujet des activités sportives, les parents influencent également leurs enfants au niveau de leur degré d'implication dans le sport à travers la transmission de stéréotypes et de rôles genrés. Par exemple, comparés aux parents de jeunes filles, les parents de jeunes garçons auront une perception plus positive de la compétence sportive de leur enfant et donneront plus d'importance à l'activité sportive de ces derniers. En conséquence, ils procureront moins d'encouragement et d'opportunités sportives à leurs filles par rapport à leurs garçons. (Chalabaev, 2013)

À l'école, les enseignants d'éducation physique, convaincus de la « faiblesse naturelle des filles », exigent moins d'elles et leur fournissent des feedbacks de moindre qualité. Aussi, les filles sont victimes de discrimination (dans l'attribution de rôles subalternes, dans la qualité du matériel distribué, etc.) et de sexisme (dans les interactions et allusions).

Suite à tout cela, les filles se sentent moins compétentes et attachent moins de valeur au sport que les garçons. Cela se reflète dans leur degré d'entraînement sportif, dans la régularité de l'activité physique et le type d'activité auquel elles s'adonnent. Ces différences dans l'activité sportive résultent donc de l'internalisation et de la perpétuation de stéréotypes genrés. Pour preuve, « des expériences contradictoires (Hudson, 1994) avec des enfants invités à lancer à bras cassé montrent que les écarts de distance constatés initialement avec le bras préférentiel s'estompent lorsque le jeune lance avec son bras inhabituel... Ces exemples invitent à penser que les ressources biologiques d'un individu n'épuisent qu'une infime part des déterminants de la performance, quand les compétences acquises, l'entraînement, la maîtrise de techniques efficaces pèsent considérablement. » (Vigneron, 2006)

Ce serait donc bien le croisement d'un faisceau de variables, beaucoup plus sociales et scolaires que biologiques, qui détermineraient un bon niveau de force physique. Pour corroborer ces résultats, l'on peut comparer la différence de taille en fonction du sexe avec la différence de taille en fonction de la classe sociale. Pociello (1999) nous montre que « la hiérarchie des tailles suit et reproduit précisément la hiérarchie des classes sociales. Assez caricaturalement les grands minces se rencontrent parmi les étudiants, professions libérales et cadres supérieurs et les petits gros chez les artisans, agriculteurs,... Les facteurs alimentaires, les conditions de vie [et de travail], les valeurs culturelles associées à l'image du corps constituent un ensemble d'éléments tout à fait déterminants et capables de modifier sensiblement les aspects et aptitudes physiques des individus. » (Vigneron, 2006).





## **Idéologie de la femme « faible et séduisante »**

Cette construction culturelle de la « femme faible » participe à la mise en place d'une idéologie où on retire aux femmes l'accès à la force physique, forme de pouvoir dans la société considérée comme un privilège masculin.

Dans le passé, les femmes ont régulièrement été empêchées de pratiquer des exercices physiques. Féminité et santé étaient considérées comme contradictoires. Les filles n'ont pu participer aux cours d'éducation physique que bien plus tard que les garçons (Pfister, 2006). Dès les années 30, un certain nombre de sportives participant à des épreuves d'athlétisme ont fait l'objet d'un véritable procès de virilisation en raison de morphologies jugées trop masculines : les athlètes avaient « trop de muscles », des épaules « baraquées » ou « trop carrées », « pas assez de poitrine », des « hanches gommées », ou encore une pilosité « anormalement abondante ». Ces athlètes femmes se rapprochaient des hommes non seulement par le physique, mais aussi par leurs performances : leurs records extraordinaires réduisaient de plus en plus l'écart entre les sexes. Au lieu d'ébranler la croyance en l'existence naturelle de catégories de sexe fondées sur des différences supposées biologiques, des soupçons ont été émis quant au sexe de ces sportives. (Bohuon, 2008) En Allemagne, en 1931, on stipulait que la pratique sportive était un danger pour leur santé et leur capacité à procréer. Hugo Sellheim, un gynécologue réputé, attirait l'attention sur le fait que « les exercices trop fréquents, comme ceux que pratiquent les hommes, masculinisent les corps féminins [...]. Les organes abdominaux de la femme se fanent et le résultat est la création d'une virago artificielle » (Pfister, 2006). Les femmes sont constamment renvoyées à « leur fonction première », la maternité, tandis que les hommes doivent mettre leur force au service de la guerre.

« Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, les femmes qui accédaient à des sphères estimées masculines (par exemple la politique) ou exerçaient des activités en dehors du foyer ont pu être qualifiées de viriles, par opposition aux figures idéalisées de la féminité que sont la mère et l'épouse. Dans l'histoire du sport, les recommandations et les interdictions relatives à la pratique physique des femmes peuvent aussi se lire à partir de ces figures. Plus précisément, il semble que le sport mette les femmes en danger permanent de virilisation. » (Bohuon, 2008)

Aujourd'hui, la force reste l'apanage des hommes. Par exemple, dans des métiers où la force physique est requise, comme la police ou les métiers du bâtiment, les femmes peinent à se faire une place. En outre, au fur et à mesure que les femmes se sont révélées capables de réussir les concours de police, on a pu observer un durcissement des critères physiques d'accès à la profession, comme si les règlements des concours traduisaient dans la loi la nécessité de protéger les normes masculines de l'exercice du métier (Guichard-Claudic et Kergoat, 2007).

Dans le domaine du sport, les femmes qui développent un corps ou atteignent des performances conformes aux standards masculins sont accusées de bisexualité ou de virilité (Pfister, 2006). Aux Jeux Olympiques, des tests de féminité peuvent avoir lieu si l'on émet un doute sur le sexe de la compétitrice qui se révélerait être trop « virile ». Aucun test n'étant complètement apte à désigner



le sexe d'un individu, le Comité International Olympique a supprimé le test de féminité en 2000 alors qu'il était précédemment appliqué à toutes les sportives. Le CIO a cependant annoncé que cette décision était non définitive et qu' « un personnel médical serait autorisé à intervenir en cas de doutes sur l'identité sexuée de certaines athlètes » (Bohuon, 2008). Pourtant, comme il a été largement démontré, il est impossible de déterminer de façon univoque le sexe biologique d'un individu (Wiels, 2015). Celui-ci est défini à partir des appareils génitaux, des gonades (testicules, ovaires), ou des chromosomes (XX ou XY) d'une personne et qui peuvent « se contredire » dans la définition du sexe telle qu'on la conçoit. Ces tests de féminité sont particulièrement discriminants envers les personnes intersexes<sup>9</sup> qui ne sont ni tout à fait hommes, ni tout à fait femmes et que l'on exclut des compétitions !

Le domaine du sport crée donc une frontière très nette entre les deux sexes, chacun devant rester dans sa catégorie. Les sportives jugées masculines sont pointées du doigt. Les femmes sont invitées (comme dans les autres domaines de la vie) à être minces, longilignes, gracieuses dans leurs efforts. Leurs performances sont ainsi souvent reléguées au second plan, au profit d'un jugement esthétique – par exemple très présent dans les commentaires sportifs.

## Conclusion – Les bienfaits de la mixité

La mixité est une condition indispensable pour une société qui souhaite favoriser le « vivre ensemble ». Elle permet la remise en cause des stéréotypes et des assignations de genre, même si elle ne suffit pas pour éradiquer le sexisme et les discriminations. À la base, les stéréotypes, préjugés et discriminations proviennent du simple fait de catégoriser notre environnement social en « nous » et « eux », c'est-à-dire « mon groupe » – l'endogroupe – auquel j'appartiens et les « autres groupes » – les exogroupes (Légal et Delouée, 2015). La mixité permet une remise en cause de ce processus de catégorisation et de formation des stéréotypes.

Les questions relatives à la mixité femmes/hommes permettent également d'interroger toutes les « autres » mixités : jeunes/personnes âgées, parents/enfants, valides/non valides, grands/petits, costauds/fluet, belges/étrangers, etc. (Maruejols, 2013).

Maruejols propose même de revenir à la base de la définition d'une pratique sportive, dénonçant la compétitivité et la recherche de la performance qui excluent bon nombre de personnes, filles comme garçons puis hommes comme femmes. Elle propose un sport loisir/familial, une pratique sportive décomplexée de la performance qui éviterait probablement le phénomène de décrochage des filles comme des garçons à l'entrée du secondaire. « Dans un monde scolaire où la méritocratie a engendré le concept de performance, de capacités personnelles, le goût de la réussite et de la « gagne » et en regard l'échec individualisé, le sentiment d'incompétence et la perte de l'estime de soi, le temps du loisir doit être celui de l'amusement. Il suffit simplement de changer les règles du

<sup>9</sup> « L'intersexuation [...] est l'état d'un être humain (ou d'un animal) dont les organes génitaux sont difficiles ou impossibles à définir comme mâles ou comme femelles selon les standards habituels. » (Wikipédia)



jeu, celles du monde sportif et celles aussi de la discipline sportive. Changer les règles du jeu permet également à chacun et chacune de trouver sa place, petit-e-s, grand-e-s, maigres, gros-ses, rapides, lent-e-s. La possibilité d'une pratique en famille offre une appréhension de la discipline sportive innovante, inventive et utile<sup>10</sup> » (Marejaouls, 2013).

Dans cette analyse, nous avons tenté de montrer l'importance de la mixité et du vivre ensemble, ainsi que les méfaits qui peuvent survenir lorsque l'on érige la force physique en caractéristique masculine. Il est nécessaire d'encourager des cours d'éducation physique mixtes dans les écoles tout en sensibilisant professeurs et éducateurs sur les stéréotypes sexués dont la mixité seule ne peut venir à bout. Lors des compétitions sportives de tout niveau, il serait aussi opportun de valoriser et de médiatiser des événements sportifs mixtes, prouvant que femmes et hommes peuvent tout à fait concourir ensemble. Les femmes pourraient en effet se mesurer aux hommes et ce d'autant plus si elles recevaient une éducation sportive égale à la leur et si la société s'érigeait comme principe la lutte contre le sexisme et les discriminations. Le combat particulier contre le stéréotype de la « femme faible » pourrait en outre émanciper les femmes dans nombre de domaines requérant la force, tels certains métiers (la police, le bâtiment,...), et dans la vie en général, pour qu'elles puissent enfin se positionner toutes entières à l'égal des hommes.

---

<sup>10</sup> A noter que la pratique du sport en famille ne garantit pas la disparition des stéréotypes de sexe mais ouvre la voie à plus de mixités et à une pratique plus saine du sport, exempte d'une recherche excessive de la performance.



## Bibliographie

BARBIERA, I., Priscille TOURAILLE, Hommes grands, femmes petites : une évolution coûteuse. Les régimes de genre comme force sélective de l'évolution biologique, *Clio. Femmes, Genre et Histoire* [en ligne], 37, 2013, mis en ligne le 2 septembre 2013, consulté le 10 juillet 2016. URL : <http://clio.revues.org/11364>

BOHUON, A., Sport et bicatégorisation par sexe : test de féminité et ambiguïtés du discours médical, *Nouvelles questions féministes*, 27, p. 80-91, 2008.

CHALABAEV, A., SARRAZIN, P., FONTAYNE, P., BOICHÉ, J. et CLÉMENT-GUILLOTIN, C., The influence of sex stereotypes and gender roles on participation and performance in sport and exercise : Review and future directions, *Psychology of sport and exercise*, 14, p. 136-144, 2013.

COUPEY, S., Pratiques d'éducation physique et sportive au CP et différences de performance entre filles et garçons, *Revue française de pédagogie*, 110, p. 37-50, 1995.

FOURNIER, T., JARTY, J., LAPEYRE, N. et TOURAILLE, P., L'alimentation, arme du genre, *Journal des anthropologues*, 140-141, p. 19-49, 2015.

GUICHARD-CLAUDIC, Y et KERGOAT, D., Le corps aux prises avec l'avancée en mixité, *Cahiers du genre*, 42, p. 5-18, 2007.

LEBAILLY, L., L'origine de la transmission des stéréotypes sexués en éducation physique dans le 1<sup>er</sup> degré du secondaire, *Chronique féministe*, 112, p. 40-41, 2013.

LÉGAL, J-B. et DELOUVÉE, S., *Stéréotypes, préjugés et discrimination*, DUNOD, 2015.

MARUEJOULS, E., La pratique sportive révélatrice des inégalités femmes/hommes, *Chronique féministe*, 112, p. 9-14, 2013.

PFISTER, G., Activités physiques, santé et construction des différences de genre en Allemagne, *CLIO. Femmes, Genre, Histoire*, 23, p. 45-73, 2006.

TOURAILLE, P., *Hommes grands, femmes petites : une évolution coûteuse. Les régimes de genre comme force sélective de l'adaptation biologique*, MSH Paris, 2008.

VIDAL, C. et BENOIT-BROWAEYS, D., *Cerveau, sexe et pouvoir*, Belin, 2005.

VIGNERON, C., Les inégalités de réussite en EPS entre filles et garçons : déterminisme biologique ou fabrication scolaire ?, *Revue française de pédagogie*, 154, p. 11-124, 2006.

WIELS, J., La différence des sexes, une chimère résistante, in VIDAL, C., *Féminin/Masculin Mythes et idéologies*, Belin, 2015.

## QUI SOMMES-NOUS ?

Nous sommes un mouvement féministe de gauche, laïque et progressiste, actif dans le domaine de la santé et de la citoyenneté. Regroupant 10 régionales et plus de 200 comités locaux, nous organisons de nombreuses activités d'éducation permanente sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

En tant que mouvement de pression et de revendications politiques, nous menons des actions et militons pour les droits des femmes: émancipation, égalité des sexes, évolution des mentalités, nouveaux rapports sociaux, parité, etc.

Nous faisons partie du réseau associatif de Solidaris. En tant que mouvement mutualiste, nous menons des actions et militons contre les inégalités de santé.

Toutes nos analyses et nos études sont disponibles sur notre site :

[www.femmesprevoyantes.be](http://www.femmesprevoyantes.be)



Avec le soutien de :

